TERRITOIRE Fiscalité

Au moins deux nouveaux centres des impôts seront créés

La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) vient de lancer une large concertation sur l'évolution de son réseau sur le Territoire de Belfort. D'ici 2022, deux services locaux s'ajouteront aux trois actuels. Ce qui devrait, entre autres, fluidifier les démarches.

C'est une grande concertation sur l'implantation des services locaux des finances publiques qui vient d'être lancée à l'échelle du département. Concrètement, la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) propose, d'ici à 2022, de faire passer à cinq le nombre d'établissements où un habitant pourra échanger avec un agent de la DGFIP. L'objectif : augmenter la proximité ainsi que la qualité des services.

« Une présence par canton »

Cette initiative ministérielle, qui fait suite au Grand Débat, se décline à différentes échelles locales. Dans le Territoire de Belfort, l'essentiel des services des finances publiques est localisé à Belfort, Giromagny, et Delle. Tout ce qui concerne l'impôt se traite uniquement dans la cité du Lion. Les deux autres communes, actuellement des trésoreries, se transformeront. Deux services y apparaîtront : un service de gestion comptable (dépenses courantes, encaissement de chèques…), et un service de conseil aux collectivités locales.

« Pour lancer une discussion, il faut un point de départ. On vise une présence par canton. C'est pourquoi, pour l'instant, les nouveaux centres pourraient être localisés à Châtenois-les-Forges et Montreux-Château », affirme David Pessarossi, directeur départemental des finances publiques. Ces accueils de proximité, seront, eux, ouverts une voire plusieurs fois par semaine sur rendez-vous uniquement. La volonté est ici clairement de se rapprocher des personnes éloignés du service public, même si le Territoire de Belfort n'est pas immensément grand.

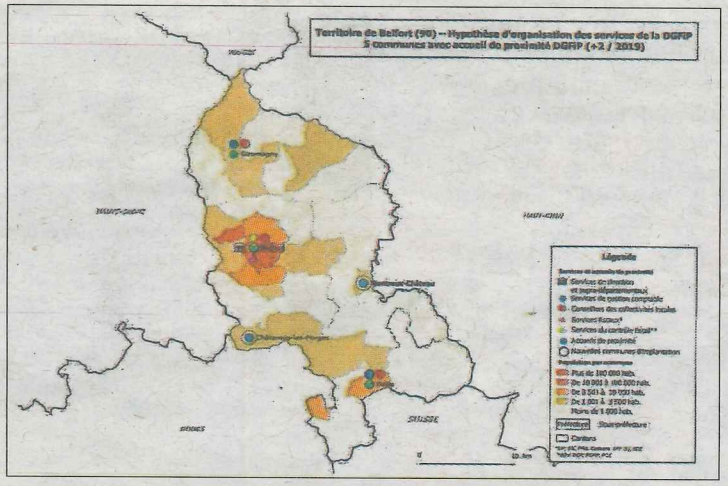

La possible carte des futurs services de la DGFIP du Territoire de Belfort. Photo DR

S'occuper des personnes fragiles

En parallèle, dans sa transformation, la DGFIP prévoit de se rapprocher des personnes ayant des difficultés avec internet.

« La révolution technologique fait que beaucoup de personnes ne viendront de toute façon plus nous voir, à Belfort ou ailleurs. 80 % des gens font leurs opérations eux-mêmes avec le prélèvement à la source et la taxe d'habitation va être supprimée. Dans les prochaines années, il ne nous restera qu'à nous occuper des populations fragiles, éloignées ou âgées », continue David Pessarossi.

La concertation, qui s'étendra jusqu'à l'automne, permettra de valider ou de faire évoluer le schéma envisagé. Plusieurs rencontres se dérouleront entre élus et agents dans les mois à venir. Le changement, progressif, s'étalera sur trois années. Mais un nouveau centre pourrait voir le jour dès l'an prochain.

Hugo GIRARDOT